

Communiqué de presse Annecy Lundi 25 mars 2024

Pollution aux PFAS à Rumilly : pour les Écologistes des Pays de Savoie, il est grand temps d'agir !

La semaine dernière, nous avons appris que Tefal avait annoncé la prise en charge des frais de fonctionnement de l'unité de décontamination des PFAS dans l'eau potable, récemment installée à Rumilly. Nous nous félicitons que les actions menées par les écologistes et les habitants commencent à avoir quelques effets.

C'est une petite avancée, même si Téfal aurait largement pu prendre en charge les frais liés à la construction de la centrale de décontamination, dont les coûts ont été reportés sur la facture d'eau des habitants de la Communauté de Communes de Rumilly. On pollue l'eau potable, mais c'est aux habitants de payer pour la dépollution de cette eau, alors que certains de ces habitants sont probablement tombés malades en raison de cette consommation d'eau polluée ...

Une enquête pour identifier les pollueurs

Il y a quelques semaines, nous avons déposé plainte contre X pour pollution aux PFAS dans le secteur de Rumilly.

La situation est en effet très grave, et au vu des taux de contamination très élevés relevés à Rumilly et ses alentours, on peut aisément en déduire qu'une ou plusieurs industries présentes à proximité ont relâché d'importantes quantités de PFAS.

La suite logique de notre plainte contre X est qu'une enquête soit diligentée par la justice, afin que les sources de pollution aux PFAS, ainsi que leurs responsables, soient clairement identifiés.

Le but étant de trouver l'origine de cette pollution et de prendre des mesures pour protéger la santé des habitants, et que le principe pollueur-payeur soit appliqué!

Une étude pour connaître l'ampleur de la contamination des habitants

Ces PFAS ont un impact important sur la santé (cancers, problèmes de fertilité, obésité, problèmes cardio-vasculaires ...), et bien que les écologistes demandent qu'une étude sur la santé des habitants de la Communauté de Communes de Rumilly soit menée (sur la base du volontariat), pour l'instant, rien n'a été fait.

Il est temps que les services de l'état compétents organisent cette étude !

Contact presse

Pascal Sciabbarrasi
Responsable des Écologistes du bassin annécien
pascalsciabbarrasi@gmail.com
06 75 19 36 49